

2024_53_AC_Jurys_examens_Sciences_Licence_Informatique_EAD

**Arrêté UFR Sciences
Licence Informatique EAD - 2024-2025**

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 05 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence « **Sciences et technologie** » mention « **Informatique** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence 2^{ème} année – Informatique parcours Mathématiques-Informatique EAD
Semestre 3
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Marina TALET Suppléant(e) : Victoria PAOLANTONI <u>Liste des membres</u> : Pierre-Alain REYNIER / Line JAMET-JAKUBIEC <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :
Semestre 4
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Marina TALET Suppléant(e) : Victoria PAOLANTONI <u>Liste des membres</u> : Régis BARBANCHON / Kai POUTRAIN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :

JURY 2^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Marina TALET

Suppléant(e) : Victoria PAOLANTONI

Liste des membres : François HAMEL / Nader YEGANEFAR

Liste des membres invités :

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Marina TALET

Suppléant(e) : Victoria PAOLANTONI

Liste des membres : François HAMEL / Nader YEGANEFAR

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Licence 3^{ème} année - Informatique parcours Mathématiques-Informatique EAD

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Line JAMET-JAKUBIEC

Suppléant(e) : Séverine FRATANI

Liste des membres : Titulaires : Basile COUETOUX, Ctirad KLIMCIK

Suppléants : Maria Raquel URENA PEREZ, Laurent TICHIT, Kacem SAIKOUK

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 6

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Line JAMET-JAKUBIEC

Suppléant(e) : Séverine FRATANI

Liste des membres : Titulaires : Basile COUETOUX, Ctirad KLIMCIK

Suppléants : Frédéric OLIVE, Maria Raquel URENA PEREZ, Laurent TICHIT, Kacem SAIKOUK

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

JURY 3^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Line JAMET-JAKUBIEC

Suppléant(e) : Séverine FRATANI

Liste des membres : Basile COUETOUX, Ctirad KLIMCIK

Liste des membres invités :

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

JURY DE DIPLOME

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Line JAMET-JAKUBIEC

Suppléant(e) : Séverine FRATANI

Liste des membres : Victoria PAOLANTONI, Frédéric OLIVE

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, **Laurence MOURET** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 26 novembre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences



La Doyenne
Université d'Aix-Marseille
Laurence MOURET